

CALENDRIER DE SUIVI
<p>1^{ère} année : terme corrigé, 3, 6, 9 MAC 2^{ème} année : 12 et 18 MAC 24 MAC, puis visite annuelle jusqu'à 7 ans (fin du CP)</p>

LIEU DE SUIVI	
GROUPE 1	GROUPE 2
<p>- CAMSP ou CS pluridisciplinaire niveau 3 : 24 à 26 SA ou 24 à 28 SA (selon lieu de la région) et lésions cérébrales graves - CH de proximité ou pédiatre libéral référent réseau</p>	<p>- Pédiatre libéral - CH proximité (CHU ou périphérique) - PMI</p>

GROUPE 1

GROUPE 1	<input type="checkbox"/> AG ≤ 32 SA+ 6 jours ou PN ≤ 1500 g
	<input type="checkbox"/> Pathologie sévère néonatale (quel que soit l'AG)
	<u>Respiration :</u>
	<input type="checkbox"/> Hypoxémie réfractaire
	<u>Cardio-vasculaire :</u>
	<input type="checkbox"/> Etat de choc :
	<input type="checkbox"/> Cardiopathie congénitale nécessitant une intervention au cours de la première année :
	<input type="checkbox"/> Transposition des gros vaisseaux
	<input type="checkbox"/> Canal atrio-ventriculaire
	<input type="checkbox"/> Coarctation
<input type="checkbox"/> Tétralogie de Fallot	
<input type="checkbox"/> Ventricule unique	
<input type="checkbox"/> Sténose pulmonaire	
<input type="checkbox"/> CIV ou CIA nécessitant un traitement médicamenteux	
<u>Malformative :</u>	
<input type="checkbox"/> Hernie diaphragmatique	
<input type="checkbox"/> Laparoshisis avec hospitalisation prolongée (durée à déterminer)	
<input type="checkbox"/> Omphalocèle avec hospitalisation prolongée (durée à déterminer)	
<input type="checkbox"/> Atrésie de l'œsophage	
<input type="checkbox"/> Syndrome de Pierre Robin	
<u>Rénale ou urogénitale :</u>	
<input type="checkbox"/> IRA organique ayant nécessité une dialyse	
<u>Digestive :</u>	
<input type="checkbox"/> Entérocolite ulcéro-nécrosante opérée	
<u>Neurologique :</u>	
<input type="checkbox"/> Encéphalopathie ischémo-anoxique stade II et III	
<input type="checkbox"/> Hémorragie intraventriculaire stade III ou IV	
<input type="checkbox"/> Pathologie de la substance blanche	
<input type="checkbox"/> Méningite bactérienne ou virale	
<input type="checkbox"/> Malformation cérébrale	
<input type="checkbox"/> Accident vasculaire cérébrale (AVC)	
<input type="checkbox"/> Syndrome de sevrage aux toxiques (<i>ayant nécessité un traitement médicamenteux</i>)	
<input type="checkbox"/> Convulsions isolées avec traitement à la sortie	

GROUPE 1	<input type="checkbox"/> Exposition fœtus à l'alcool > 5 SA
	<input type="checkbox"/> Exposition à l'alcool préoccupante ou sévère avec signes cliniques : PN < -1.5 DS ET/OU PC < -1.5 DS et/ou suspicion de SAF complet ou partiel
	<input type="checkbox"/> Autres
	<input type="checkbox"/> Syndrome transfuseur – transfusé
	<input type="checkbox"/> Jumeau dont l'un est décédé quel que soit le terme

GROUPE 2

GROUPE 2	<input type="checkbox"/> AG 33-34 SA + 6 jours ou PN >1500 g et ≤ 2000
	<input type="checkbox"/> PC < -2DS quel que soit l'AG
	<input type="checkbox"/> Pathologie modérée néonatale : (quel que soit l'AG)
	<input type="checkbox"/> Infection virale (CMV)
	Pathologie malformative :
	<input type="checkbox"/> Laparoschisis d'évolution simple
	<input type="checkbox"/> Omphalocèle d'évolution simple
	Pathologie neurologique :
	<input type="checkbox"/> Encéphalopathie ischémo-anoxique stade I
	<input type="checkbox"/> Hémorragie inta-ventriculaire II
<input type="checkbox"/> Traumatologie crânienne	
<input type="checkbox"/> Hypotonie néonatale non expliquée	
Facteur de risque psychosociaux :	
Préma 33 SA – 36 SA + 6 (sans pathologie citée ci-dessus) avec	
<i>Le fait de cocher une seule des 4 lignes suffit pour l'inclusion de l'enfant</i>	
<input type="checkbox"/> ≥ 2 drogues chez la mère	
<input type="checkbox"/> Violences actuelles conjugales/intrafamiliales	
<input type="checkbox"/> ATCD de mauvais traitements ou négligence grave	
<input type="checkbox"/> au moins 3 « critères PMI » (cf. liste ci-dessous)	
<input type="checkbox"/> Enfance en danger : Enfant victime de traumatismes infligés (inclusion avant l'âge de 1 an) (quel que soit l'AG)	
<input type="checkbox"/> Traumatisme crânien	
<input type="checkbox"/> Polytraumatisé	
<input type="checkbox"/> Négligences graves nécessitant une hospitalisation (carence nutritionnelle)	
<input type="checkbox"/> Exposition fœtus à 3 substances toxiques licites ou illicites (tabac, drogues, psychotropes, lithium, etc.) (quel que soit l'AG)	
<input type="checkbox"/> Exposition fœtus à l'alcool > 5 SA (quel que soit l'AG)	
<input type="checkbox"/> Exposition sévère à l'alcool, sans signe clinique chez l'enfant	

Définition « exposition fœtus à l'alcool >5 SA :

Exposition sévère : ≥ 6 verres/occasion, répétés au moins 4 fois
≥ 3 verres/jour sur 1 période de 4 semaines

Exposition préoccupante : de 2 à 5 verres/occasion, répétés au moins 4 fois
1 à 2 verres/ jour sur 1 période de 4 semaines

Critères de vulnérabilité environnementale

Nombre de cases cochées /__ /

Constellation familiale et indicateurs sociaux familiaux :

- Mère de moins de 18 ans
 - Isolement familial
 - Migration-transplantation ou situation irrégulière
 - Grossesse multiple
 - Enfant en garde :
 - Foyer
 - Famille d'accueil
 - Tiers digne de confiance
 - Hébergement en foyer ou absence de domicile
 - Pathologie parentale justifiant une indemnisation :
 - ACPH
 - Pension d'invalidité
 - A.A.H.
 - A.E.E.H pathologie ou handicap dans la fratrie
 - Ressources
 - Minima sociaux (RSA-ASS)
 - Allocation rémunération chômage, équivalente aux minima sociaux
 - Interventions pluridisciplinaires (*médico-sociale : PMI, AS, éducative*)
- Précisez : _____
- Assistante éducative judiciaire

Vulnérabilité familiale (de la mère, du père ou des parents) :

- Déni de grossesse
- Evénements entraînant la rupture des liens affectifs**
- Carences affectives, éducatives, sociales, culturelles**
- Troubles mentaux ou perturbations psychologiques avérés dans la famille**
- Psychose puerpérale
- Dépression maternelle dans la période post-natale**
- Discontinuité des processus de soins maternels dans la première année**
- Autre trouble important des relations précoces**
- Troubles mentaux d'un ou des parents**
- Troubles mentaux d'un autre membre de la famille**
- Alcoolisme ou **toxicomanie du père****
- Perturbations psychologiques sévères et actuelles dans le réseau familial**

** Issus de la Classification Française des Troubles Mentaux des Enfants et Adolescents (CFTMEA)